

M Re

Vienne 1 luglio 96

Roma

Prince de Montenegro arrive' ici ce matin repart ce soir pour Cetinje. Il m'a dit que le Prince de Naples pourra aller le voir à l'époque qui lui plaira, par exemple à la fin de ce mois ou au commencement d'août. A cette occasion les fiançailles pourront avoir lieu. Le prince consent au mariage ainsi qu'à la conversion de sa fille et répond du consentement de celle-ci. Mais il désire que le mariage orthodoxe précède le mariage catholique. La conversion pourra être faite après, dans l'endroit qui conviendra à V. M. et par le prêtre qui sera désigné par elle. Le traité de mariage et les autres détails seront communiqués au Prince de Naples lors de son séjour au Montenegro.

Sans prendre aucun engagement formel j'ai promis au Prince de Montenegro de référer tout ceci à V. M. et j'ai ajouté qu'il sera informé quelques jours à l'avance de l'arrivée de S. A. R.

Comme il est à peu près impossible de
régler de telles affaires par correspondance
ce sera au Prince lui-même ou à
la personne de sa suite qui en sera
chargé qui il appartiendra de
mener la chose à bonne fin. En
attendant il a été convenu que
le secret sera gardé.